

Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale asbl

Année 2011

approuvé par l'assemblée générale du 21 juin 2012.

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)
ApacES (www.apaces.be)
CAIPS (www.caips.be)
EWETA (www.eweta.be)
Réseau FA (www.rfa.be)
SAW-B (www.saw-b.be)

AID (www.aid-com.be)
ATOUT EI (www.atoutei.be)
COOPAC (www.coopac.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
RES (www.resasbl.be)

ALEAP (www.aleap.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
FéBISP (www.febisp.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)
SYNECO (www.syneco.be)

INTRODUCTION

Le présent document synthétise les activités réalisées par l'ASBL ConcertES au cours de l'année 2011.

ConcertES s'est donnée pour missions statutaires :

- la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale ;
- le développement d'une analyse sur une série de questions touchant à l'économie sociale par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- la représentation et la défense du secteur de l'économie sociale auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives ;
- la promotion de l'économie sociale, particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion de ses principes.

En 2009, sur mandat de ses membres, ConcertES s'est portée candidate pour être désignée organisation représentative des entreprises de l'économie sociale (ES) par le Gouvernement wallon, dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. A l'issue de la procédure de sélection, ConcertES a été désignée **organisation représentative des entreprises de l'économie sociale** par le Gouvernement Wallon, pour une période de 4 ans. Une mission qu'elle assume depuis lors et ce jusque janvier 2013, période à laquelle ConcertES devra faire valoir ses compétences, expériences et expertises afin de voir renouvelé, ou non, ce mandat d'organisation représentative des entreprises l'ES en Wallonie.

Outre la mission de représentation auprès du Gouvernement, du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre instance de coordination des politiques économiques et sociales, le décret wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale confie également à l'asbl représentative la mise en place d'outils de promotion et de valorisation des principes et objectifs de l'économie sociale. Actuellement, ConcertES développe ceux-ci principalement dans le cadre du projet D.E.S.I.R., pour Développement de l'économie sociale interrégional. Ce projet est mené en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Nord-Pas de Calais (CRESS NPC) et est soutenu par le programme

INTERREG IV du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Ce projet court jusqu'en décembre 2012.

L'ASBL CONCERTES

Les membres de ConcertES, fédérations sectorielles et coupoles d'économie sociale, sont au nombre de dix-sept au 31/12/2011 : ACFI - AID - ALEAP - ApacES - Atout EI - COOPAC - CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FéBISP - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B - SYNECO.

L'assemblée générale plénière est l'instance suprême de décision de l'organisation. L'assemblée générale plénière débat et échange sur toute thématique relative à l'économie sociale apportée par un de ses membres, le conseil d'administration ou l'équipe exécutive.

Réactive, elle élabore les réponses du secteur à toute actualité concernant le secteur de l'économie sociale. Proactive, elle établit une veille stratégique et se positionne sur les enjeux sectoriels ou de société ; elle interpelle les pouvoirs publics et propose des pistes de réflexion. Elle est le lieu de la concertation.

Les membres de ConcertES se réunissent désormais trois à 4 fois par an en assemblée générale plénière. A la suite d'une mise au vert, au printemps 2010, il était ressorti que les contenus, rythme et organisation des plénières - organe souverain de la concertation - devaient évoluer.

Ainsi, le nombre des plénières a été ramené d'une toute les 6 semaines à 3-4 réunions par an. En parallèle, les groupes de travail thématiques se sont trouvés renforcés. Ces groupes de travail permettent, avec les fédérations concernées par le sujet, de préparer le travail avant de retourner vers la plénière pour présentation, validation ...

Avec les changements amorcés en 2010, l'assemblée générale plénière a, dans le courant de l'année 2011, embrassé pleinement ce nouveau fonctionnement et 4 groupes de travail ont été mis en place.

En 2011, les membres de ConcertES se sont réunis à 3 reprises en assemblée générale plénière, chacune de ces réunions étant préparées au préalable par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est composé des 3 fédérations transectorielles Febecoop, SAW-B et Syneco ainsi que d'Atout EI, de l'EWETA et de la FéBISP. Il a été présidé pendant toute l'année 2011 par Syneco dont le mandat se clôturera lors de l'assemblée générale de juin 2012. A la suite de la mise au vert de 2010, en parallèle à la diminution des assemblées générales plénières et au renforcement des groupes de travail, il a également été convenu de renforcer en conséquence les prérogatives du CA de ConcertES.

Le conseil d'administration, bien que chargé principalement de la gestion quotidienne, assure un rôle de soutien au secrétariat général qu'il assiste :

- dans la préparation des plénières
- dans les réflexions sur les grandes orientations de l'organisation
- dans la validation de décisions, qui sortent du cadre du quotidien et nécessitent une prise de position rapide et validée, en fonction des besoins et enjeux.

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2011.

Des groupes de travail sont organisés en fonction de l'actualité et des priorités décidées par l'assemblée générale plénière.

Les groupes de travail se réunissent en fonction des enjeux et de l'actualité, sur base d'une participation volontaire et intéressée des fédérations. Dépassant le simple cadre sectoriel, ils portent sur des thématiques précises pour lesquelles les membres ont estimé qu'un travail de recherche approfondi et une position concertée avaient sa pertinence.

Les groupes de travail font appel à l'expertise des fédérations. Leurs conclusions sont présentées et validées en plénière avant de faire l'objet, le cas échéant, d'une communication extérieure ou d'actions ultérieures.

4 groupes de travail ont été mis en place en 2011 et se sont réunis 2 à 3 fois :

- un groupe de travail Europe
- un groupe de travail Emploi
- un groupe de travail Bruxelles
- un groupe de travail Rôles et missions des administrations

Lors de la dernière assemblée générale plénière d'octobre 2011, à la suite d'une analyse du fonctionnement et de la participation aux groupes de travail, des adaptations et transformations sont apparues nécessaires.

Il y aura désormais 2 types de dynamiques pour les Groupes de Travail :

- une dynamique de formation – information
- une dynamique de construction de positionnements

En ce qui concerne la construction des positionnements, c'est l'équipe exécutive qui est chargée de réaliser le gros du travail préparatoire, en s'appuyant sur des experts aux seins des fédérations. Ces travaux sont ensuite soumis aux diverses instances de la concertation pour amendements et validation.

L'équipe exécutive n'agit que sur mandat des membres, ce qui ne la dispense pas d'un rôle important de suivi de l'actualité, lui permettant de porter rapidement l'information au lieu où elle sera efficacement traitée.

L'équipe de ConcertES a connu quelques évolutions en 2011 puisque 2 personnes ont été engagées, en remplacement de collaborateurs qui avaient quitté ConcertES en 2010. Le premier est arrivé en février 2011, pour s'occuper des bases de données du projet d'observatoire de l'économie sociale mené dans le cadre du projet D.E.S.I.R., fruit d'un en partenariat avec la CRESS Nord-Pas de Calais, avec le soutien du programme INTERREG IV du Fonds Européen de Développement Régional. La deuxième est entrée en service en mai 2011 pour épauler le secrétaire général sur le volet de concertation.

Au 31 décembre 2011, l'équipe est donc composée de 5 salariés, représentant 3.8 ETP.

Les missions de ConcertES

Tout en veillant au caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres, l'association réalise ses buts par le biais des activités suivantes :

- Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de toute autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil

Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre conseil lié à la fonction consultative.

- Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale.
- Développer une analyse et des outils d'illustration du secteur, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques.

COORDONNER LA CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DE L'ECONOMIE SOCIALE

Fonction première de l'organisation, la concertation des fédérations membres sous-tend toute action. Elle trouve un lieu d'expression dans les différentes instances de l'organisation : conseil d'administration, groupes de travail et assemblée générale plénière.

Certains dossiers, à caractère sectoriel, demandent simplement à être appuyés par l'ensemble de la concertation ; une bonne information de tous y est indispensable pour la rédaction d'un avis qui sera porté au lieu adéquat.

D'autres dossiers, plus transversaux et nécessitant un investissement temps plus conséquent, ne peuvent être investis par les fédérations. Le travail de préparation et de communication par l'équipe de ConcertES est alors primordial.

Depuis le 5 février 2009, ConcertES est l'organisation représentative des entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon. Cette désignation est intervenue en exécution du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale (ci-après, le Décret économie sociale).

Dans ce cadre, durant l'année 2011, ConcertES s'est acquittée des missions confiées par le décret, à savoir :

- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) ;

- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.

Les propositions formulées en 2011 ont été guidées par les évolutions qu'ont connues certaines des fédérations membres. Certaines propositions ont fait l'objet et font encore l'objet de diverses discussions en conseil d'administration et en assemblée générale plénière. Après communication des propositions au Ministre, celles-ci doivent encore être validées par le Gouvernement wallon.

REPRESENTER ET DEFENDRE LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

Selon les thématiques et les interlocuteurs, cette double mission se décline de manière diverse. Dans tous les cas, elle est soutenue par la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'ES.

AUPRES DU GOUVERNEMENT WALLON...

Dès le début de l'année 2011, à la lecture du budget adopté par Gouvernement wallon, ConcertES s'est étonnée de la création d'une ligne budgétaire pour le soutien de « groupements d'entreprises visant à développer la collaboration entre les entreprises d'ES et les autres entreprises », dont elle n'avait pas encore pris connaissance. Une réaction à vif de ConcertES fut envoyée au Ministre afin d'en obtenir un complément d'information sur le sujet. Ce point fut aussi amené autour de la table du CWES, qui souhaita également réagir.

En mars 2011, ConcertES a souhaité diffuser un communiqué de presse « *Les entreprises privées à but de lucre sont-elles aussi efficaces qu'elles le prétendent pour mener des missions d'intérêt général ?* », en réponse à un communiqué de Federgon, fédération des partenaires de l'emploi regroupant, e.a., les sociétés d'intérim, qui titrait « *La concurrence déloyale ne sert pas l'intérêt général* ». Federgon y exprimait les difficultés des entreprises traditionnelles à se développer en dénonçant une prétendue situation de concurrence déloyale induite selon eux par des inégalités de traitement en matière fiscale. Le communiqué de ConcertES présentait, arguments à l'appui, que les règles du jeu sont les mêmes pour tous les opérateurs, quels qu'ils soient.

Dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, ConcertES fut invité, en juin 2011, par le cabinet du Ministre Nollet qui a présenté son plan de travail et souhaitait recueillir les questions et réactions des différents interlocuteurs du vaste chantier que représente le contrat multisectoriel de la première alliance emploi-environnement.

Enfin, durant le dernier trimestre 2011, le CA de ConcertES a sollicité la collaboratrice du Ministre Marcourt, Joëlle Soir, afin qu'une réunion de suivi soit organisée. Suite au départ de Joëlle Soir du Cabinet du Ministre Marcourt, c'est avec les nouvelles interlocutrices que cette rencontre fut programmée, début 2012.

Une rencontre préparatoire a cependant eu lieu dès le début du mois de décembre entre l'équipe exécutive et Mesdames Raymonde Yerna et Anne Meessens qui sont en charge de l'économie sociale au sein du Cabinet du Ministre depuis la mi-novembre 2011.

Au-delà de ces contacts plus formels, d'autres contacts sont également organisés afin de transmettre de l'information, relayer une question ou l'autre, interpeller, ...

...ET DE TOUTE AUTRE INSTANCE REGIONALE, FEDERALE OU COMMUNAUTAIRE

- Les quelques dossiers amorcés au niveau fédéral ces dernières années ont été suivis courant 2011. Il est vrai cependant que la plupart de ces dossiers ne connurent pas de réelles avancées : l'année 2011 étant par excellence l'année où nous avons attendu la formation d'un gouvernement au niveau fédéral et la nouvelle déclaration de politique générale ... C'est en fin d'année, dans le courant du mois de décembre, que le nouveau gouvernement s'est mis en place !

ConcertES a dès lors été tout au long de l'année en veille quant à l'actualité fédérale et aux négociations institutionnelles. Dans ce cadre, et au vu des ébauches d'accords et suivant les informations qui ont filtré, les fédérations francophones d'économie sociale réunies au sein de ConcertES ont souhaité réagir, à l'aube de nouvelles discussions sur le transfert des compétences, aux différentes propositions contenues dans la note du formateur du 4 juillet 2011 et rappeler leurs positionnements sur la 'régionalisation' de l'économie sociale

ainsi que sur d'autres politiques, plus particulièrement les politiques d'activation et le dispositif des titres-services, dont le transfert aux régions était potentiellement envisagé. Cette réaction a été communiquée début octobre 2011 au formateur, aux responsables des partis politiques et aux administrations.

ConcertES a également prêté une veille toute particulière aux suites de l'avis du CNT de mars 2010 par rapport aux commissions paritaires dans l'économie sociale, dossier qui intéresse très particulièrement les fédérations-membres de ConcertES. Du fait de la période d'affaires courantes, ce dossier n'a pas évolué en 2011.

- Au niveau européen, ConcertES a réagi à une consultation sur l'entrepreneuriat social. L'entrepreneuriat social, qui jusqu'alors était une notion tout à fait inutilisée dans le vocabulaire européen est devenue un sujet à la mode. Pour ConcertES, il apparaît important de disposer d'une définition commune des entreprises sociales. La reconnaissance du secteur s'avère nécessaire pour son développement et sa croissance.
- ConcertES a assisté à plusieurs réunions de [l'Intergroupe parlementaire économie sociale du Parlement Européen](#), ainsi qu'à certaines réunions de [l'intergroupe parlementaire services publics](#), en fonction de l'agenda. Ces réunions se concentrent sur des thématiques particulières et permettent aux différents acteurs européens (fédérations d'économie sociale, europarlementaires, représentant de la commission, ...) de faire le point sur ces thématiques et d'échanger sur la mise en œuvre et la transposition de diverses réglementations au niveau national. Ces échanges permettent de mieux envisager l'impact des réglementations européennes sur les réglementations belges (quel que soit le niveau de pouvoir).
- ConcertES a été invitée, dès décembre 2011, sur proposition du cabinet Marcourt, à participer à un groupe de travail mis en place dans le cadre de la confection du Plan Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus spécialement, ConcertES est associée aux travaux du groupe de travail « Sensibilisation par et pour les jeunes aux enjeux de société ».

- ConcertES a participé, en décembre 2011, à une rencontre entre le Ministre Québécois en charge de l'économie sociale, en visite en Belgique, et différents acteurs ayant un rôle dans le développement et le soutien de l'économie sociale (le Centre d'Economie sociale, l'UVCW, les agences-conseils). Cette rencontre avait pour objectif de présenter l'économie sociale en Wallonie et son organisation.
- Transversale par définition, l'économie sociale est susceptible de subir l'impact de matières issues de l'ensemble des compétences ministérielles. Une veille importante est donc assurée au sein de ConcertES sur l'évolution de très nombreux dossiers régionaux, fédéraux et européens.
- Pour chaque niveau de pouvoir (régional, fédéral, européen), un suivi des travaux parlementaires est opéré (question parlementaire, débat parlementaire sur les projets de réglementation ...).

AUPRES DU CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE...

Un des premiers objectifs que s'étaient fixés les initiateurs de ConcertES dès 2005 était la revitalisation du CWESMa.

Cet organe consultatif essentiel pour l'économie sociale, réinvesti par l'ensemble des partenaires, a vu son intérêt largement reconnu. Le CWES, son successeur, instauré par le décret économie sociale, a été installé officiellement le 16 mars 2009.

Le banc économie sociale, en la personne du secrétaire général de ConcertES, assume la présidence du Conseil pour quatre ans.

Durant l'année 2011, 4 demandes d'avis du gouvernement sont venues agréments les travaux du CWES.

- une demande d'avis relative au **Projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale et modifiant les arrêtés du Gouvernement wallon :**
 - du 27 mai 2004 portant exécution du décret du 18 décembre 2003 relatif aux conditions auxquelles les entreprises d'insertion sont agréées et subventionnées,

- du 26 janvier 2006 portant exécution du décret du 27 mai 2004 relatif aux agences-conseil en économie sociale et
 - du 21 juin 2007 portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé: «I.D.E.S.S. ».
- une demande d'avis relative à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution de l'article 2 du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale en vue du développement d'entreprises d'économie sociale dans le secteur immobilier ;
 - une demande d'avis relative au Plan pluriannuel de la première Alliance Emploi – Environnement.
 - une demande d'avis relative à un avant-projet d'arrêté du gouvernement wallon visant à confier une mission déléguée à l'Agence de Stimulation économique en vue de financer l'émergence de projets globaux et structurants permettant de renforcer le rôle de l'économie sociale dans le développement socio-économique de la Wallonie ;

De plus, un avis d'initiative du Conseil wallon de l'économie sociale a aussi été adopté, relatif à l'utilisation de considérations sociales et environnementales dans les marchés publics. Cet avis fait suite aux séances de travail initiées sur la question en fin d'année 2010.

Tous ces dossiers ont fait l'objet de débats et positionnements préalables en assemblée générale plénière de ConcertES ou lors de réunions préparatoires des représentants économie sociale au sein du CWES.

Sous l'impulsion du banc économie sociale, l'année 2011 a aussi été l'occasion, pour le CWES, de prendre connaissance des réformes institutionnelles et des transferts de compétences, qui auront évidemment des impacts sur l'économie sociale. Une séance de travail a été consacrée à cette thématique en novembre 2011. ConcertES y a présenté l'aspect 'régionalisation de l'économie sociale'.

L'année 2011 a également été la première année où le CWES a élaboré le rapport d'évaluation du décret relatif à l'économie sociale, et de ses dispositifs, rapport qu'il doit communiquer au Gouvernement wallon et au Parlement wallon. Les

représentants de l'économie sociale ont grandement contribué à ce premier rapport qui reprend, outre des statistiques sur les différents dispositifs, des éléments d'appréciation : problématiques, commentaires, propositions, suggestions. Ce travail permettra, sans aucun doute, au Gouvernement et au Parlement d'avoir une bonne vision des problématiques liées aux différents dispositifs de soutien à l'économie sociale. Le rapport d'activités du CWES pour l'année 2010 a, quant à lui, fait l'objet d'une présentation et d'un débat en commission affaires économiques du Parlement wallon, en présence du secrétaire et du président du CWES.

Enfin, en marge des réunions du CWES, divers contacts prennent également place avec les partenaires sociaux afin de préparer les réunions du CWES ou d'approfondir les discussions sur certains des dossiers et thématiques qui y sont traités.

...ET DE TOUT AUTRE CONSEIL LIÉ À LA FONCTION CONSULTATIVE

Divers contacts ont également été entretenus avec les partenaires sociaux et des acteurs comme le Vosec (Vlaams overleg sociale economie - 'pendant' flamand de ConcertES) afin d'échanger sur les thèmes d'actualité ou des dossiers de fond liés à l'économie sociale au niveau fédéral et européen.

LES MANDATS AUPRES DES COMMISSIONS D'AGREMENT ET DE SUIVI

Le représentant de ConcertES au sein des commissions d'agrément et de suivi assure un rôle important d'intermédiaire entre le secteur et les commissions. D'un côté, le représentant de ConcertES amène en commission les éléments et connaissance du terrain, de l'autre, un certain retour, dans le respect de la confidentialité des débats en commission, est assuré vers les acteurs du terrain. ConcertES rapporte également vers ses membres les nouveaux éléments de 'jurisprudence' à partir desquels la Commission se positionne dorénavant.

ConcertES a participé tout au long de l'année à la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.

Cette commission est, depuis décembre 2010, une commission unique où sont traités les dossiers relatifs aux agences-conseil, aux IDESS et aux entreprises d'insertion.

Cette commission s'est réunie 21 fois en 2011.

Le travail de cette commission s'est, entre autres, focalisé sur l'analyse des demandes d'agrément et de renouvellement des entreprises d'insertion, l'analyse des demandes d'agrément et de renouvellement des IDESS ainsi que leurs rapports d'activités pour l'année 2010. Au niveau des agences-conseil, la Commission s'est concentrée sur l'analyse des rapports d'activités pour l'année 2010 ainsi que sur les demandes de renouvellement pour les agences-conseil dont l'agrément arrivait à échéance. Ce sont aussi quelques dossiers d'entreprises en difficulté qui ont occupé les réunions. La commission consultative et d'agrément a également été sollicitée par le CWES pour lui transmettre tout élément pertinent pour le rapport d'évaluation du décret économie sociale que doit remettre le CWES.

Dans le cadre du décret du 20 novembre 2008, et de la constitution de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale, 2 représentants de ConcertES sont amenés à siéger, aux côtés des autres représentants de l'économie sociale.

Pour ConcertES, ce sont Sébastien Pereau – secrétaire général – comme membre effectif, et Bénédicte Sohet – coordinatrice adjointe – comme membre suppléant – qui siègent en Commission. Les autres représentants de l'économie sociale étant des représentants d'Atout EI – Laure-Anne Petre, remplacée par Nancy Closse puis par Marie-Céline Jamoye et François Foguene.

Entre juin et décembre 2011, les 2 représentants de ConcertES ont assisté ensemble à chacune des Commissions, ceci permettant à Bénédicte, y assistant à titre d'invitée, d'entamer et de poursuivre son écolage sur ces dossiers.

LA REPRESENTATION DE L'ECONOMIE SOCIALE AU SEIN DE JURYS ET AUTRES COMITES DE SELECTION

ConcertES est également appelée à siéger dans le cadre d'initiatives particulières du secteur.

Ainsi, ConcertES a participé au pré-jury entreprises du 'Prix de l'économie sociale 2011' et est membre du jury d'ImpulCera.

Le Prix de l'économie sociale récompense chaque année des projets d'économie sociale développés à Bruxelles et en Wallonie. Cinq prix sont décernés : le prix de l'entreprise confirmée d'économie sociale en Wallonie, le prix de l'entreprise d'économie sociale confirmée à Bruxelles, le prix de la jeune entreprise d'insertion, le prix du développement durable et le prix édition récompensant une étude sur l'économie sociale.

Impulcera fonctionne à partir d'appel à projets courant sur 6 ans et vise à promouvoir l'entrepreneuriat social comme alternative économique. Deux Jurys ont eu lieu en 2011.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE

LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.

La mission de promotion de l'économie sociale et de ses principes est majoritairement reprise dans le cadre du projet européen D.E.S.I.R., pour Développement de l'Économie Sociale Inter Régional, développé par ConcertES avec la CRESS Nord-Pas de Calais. La mise sur pied d'un Observatoire de l'économie sociale en est le volet le plus important.

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



La mise en place de l'Observatoire est un élément important de visibilité du secteur puisqu'il permet dorénavant de donner un aperçu de ce que représente l'ensemble de l'économie sociale.

Pôle d'expertise et de réflexion, l'Observatoire de l'économie sociale rassemble dorénavant en un seul endroit toutes les données relatives à l'économie sociale (données quantitatives et qualitatives sur le secteur et ses composantes). En ce sens, c'est un véritable portail statistique de l'économie sociale francophone. Grâce à l'Observatoire de l'ES, ConcertES est dès à présent en mesure de présenter l'économie sociale sous de nombreuses facettes et d'en mesurer l'impact et l'importance dans les économies wallonne et bruxelloise.

L'Observatoire se veut un outil à disposition de tous ceux, qui participent aux réflexions, à l'élaboration, à la mise en place de politiques et d'actions concernant l'économie sociale : acteurs de l'économie sociale, citoyens, décideurs politiques et économiques, acteurs universitaires, scientifiques et sociaux, journalistes et étudiants.

Les différentes sources sur lesquelles s'appuie l'Observatoire sont principalement : les données fournies par les membres de ConcertES et ses affiliés, les bases de données de l'ONSS (l'Office National de la Sécurité Sociale) et de la BNB (Banque Nationale de Belgique), les informations de la BCE, les données reprises au Moniteur belge ...

En 2011, ConcertES a commandé ces chiffres pour les années 2005 à 2010, l'association a également poursuivi sa négociation avec la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) afin d'obtenir les données d'identifications d'entreprises de manière autonome et régulière.

2011 fut une année-clé pour l'Observatoire de l'économie sociale. Afin d'en assurer son développement et la promotion de ce nouvel outil, un groupe de travail, comprenant des personnes ressources chargées de la communication dans leur fédération ainsi que le Secrétaire général, fut, dans un premier temps, mandaté pour définir un plan de communication pour l'Observatoire et d'en rédiger le contenu, l'objectif étant d'assurer la notoriété de l'Observatoire de l'Economie Sociale.

Ce plan de communication contenait 3 missions principales :

1. la conception et réalisation du logo et de la charte graphique de l'Observatoire ;
2. la conception des principaux supports de communication de l'Observatoire ;
3. et la réalisation de supports de communication.

Après validation de son contenu par la plénière ainsi que le déroulement d'un processus de sélection sous la forme d'un marché public sous forme de procédure négociée, la mise en œuvre du plan fut confiée à Phenyx43, avec le soutien d'un Comité de Pilotage. Ce dernier avait pour missions, pendant la durée de la convention : la validation des orientations proposées, le déploiement des activités et le suivi opérationnel des actions.

Au terme de 2011, nous ne pouvons tirer qu'un bilan provisoire de ce plan de communication puisque différentes actions sont encore envisagées pour l'année 2012. Soulignons cependant dès à présent les avancées réalisées :

- la mise en ligne d'un nouveau site web dédié à l'Observatoire : www.observatoire-es.be
- le développement d'une charte graphique
- la publication du premier cahier de l'Observatoire : « L'économie sociale de dévoile », qui présente ce qu'est l'économie sociale, en lettres (la définition et l'illustration des principes de l'économie sociale) et en chiffres (les premiers chiffres de l'Observatoire, couvrant la période 2005-2010).
- l'organisation de la journée de lancement de l'Observatoire :

Ce dernier a été inauguré officiellement, en présence de Raymonde Yerna, représentante du Ministre Jean-Claude Marcourt, le 19 décembre 2011. Cette manifestation a drainé 135 participants aux profils assez diversifiés : des fédérations, des partenaires externes (mandataires politiques, ADL, villes, administration ...), des travailleurs récents dans le secteur et des vieux routiers, des futurs entrepreneurs, des étudiants ou universitaires...

Lors de cette journée, la matinée était consacrée à la présentation des premiers chiffres de l'ES, issu de l'Observatoire, tels que la croissance du secteur, le profil des entreprises et des travailleurs du secteur. La croissance de 35% du secteur a été immortalisée par la remise d'un t-shirt pour notre ministre. La matinée fut ponctuée de vidéos illustrant les principes de l'économie sociale.

Un cahier thématique 'L'économie sociale se dévoile' fut également distribué à cette occasion.

L'après-midi fut quant à lui dédié à un public plus averti, afin de préciser le type de données recensées au sein de l'Observatoire et le type de requêtes pouvant être réalisées.

Afin d'assurer la publicité de ce nouvel outil, des supports de communication (cartes postales) ont également été imprimées. Elles ont commencé à être distribuées ce 19 décembre et le seront tout au long de l'année de 2012, jusqu'à épuisement des stocks.

Un autre site web spécifique au projet D.E.S.I.R. (www.observatoire-ess.eu) avait également été mis en ligne dès le début du projet D.E.S.I.R. S'y retrouvent les différentes productions réalisées dans le cadre du projet: les chiffres transfrontaliers, des monographies, les documents des diverses manifestations organisées ...

AUTRES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE

ConcertES est également appelée à présenter l'économie sociale dans divers cadres. Nous soulignons ici quelques-unes de ces contributions.

En mars 2011, en marge de la présentation du Rapport Annuel de la BNB, qui se déroulait sur le site de Monceau-FontaiNES (site d'entreprises d'économie sociale à Monceau-sur-Sambre), ConcertES a été invitée à une table-ronde afin de présenter et d'échanger sur l'économie sociale avec les responsables du Forum financier de Charleroi et de la Banque Nationale de Belgique.

En octobre 2011, à la demande de la section belge du CIRIEC, ConcertES a été invitée à venir présenter l'organisation de l'économie sociale en Belgique et son soutien par les pouvoirs publics, à une délégation de syndicalistes cubains, en réflexion sur la manière de développer l'économie sociale dans leur pays, comme modèle de développement économique alternatif.

Dans le même mois, ConcertES a également présenté l'économie sociale et les perspectives d'emplois dans l'économie sociale aux étudiants du master en gestion de l'UCL, lors d'une soirée organisée par Louvain Développement sur les opportunités qu'offrait le secteur en terme de travail.

ConcertES a également été invitée à venir présenter, en décembre, l'Economie sociale auprès des Agences de développement local (ADL), dans le cadre d'une journée de formation organisée par l'UVCW, comme une perspective pour assurer le développement de l'emploi. Ce fut l'occasion de mettre en évidence quelques chiffres issus de l'Observatoire de l'économie sociale.

ConcertES, avec son partenaire français – la CRESS, dans le cadre du projet DESIR, était également présent en septembre au forum de l'Emploi de l'Eurométropole à Tournai – salon de l'emploi transfrontalier. Lors de cette journée, ConcertES et CRESS y avaient réservé un stand, dans lequel la visibilité de l'économie sociale était assurée. Sur ce stand, et tout au long de la journée, les 2 équipes (CRESS et ConcertES) ont complété des questionnaires avec les visiteurs de ce salon de l'emploi afin d'appréhender la notoriété de l'ES. Lors de cette journée, ConcertES et la CRESS ont également sollicité les organisateurs du Forum afin d'organiser une table ronde sur le thème de l'emploi et de la formation, table-ronde permettant d'échanger sur les premiers résultats d'une étude menée sur cette thématique dans le cadre du projet D.E.S.I.R.

Outre ces actions particulières, ConcertES continue de diffuser la « Cartographie de l'économie sociale en région wallonne », rééditée fin 2008 et particulièrement appréciée par les enseignants. Depuis peu, le Cahier n° 0 «L'économie sociale se dévoile » figure aussi en bonne place parmi les publications diffusées. Ce cahier n° 0 fut distribué pour la première fois lors de la journée de lancement de l'Observatoire et continue à être partagé auprès de toute personne intéressée, sous format papier ou sous version électronique. Plusieurs professeurs, de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur, ont d'ailleurs adressé le souhait de pouvoir en distribuer à l'ensemble de leurs étudiants. Nous pouvons également dorénavant les encourager à diffuser, auprès de leurs élèves, les nouvelles capsules vidéos, développées dans le cadre de la journée de lancement de l'Observatoire et désormais disponibles sur le site de l'Observatoire. Ces 4 vidéos d'une durée de 5 minutes chacune illustrent concrètement, à l'aide de réalités vécues sur le terrain, les 4 principes de l'économie sociale.

DEVELOPPER UNE ANALYSE

L'entièreté du travail de représentation du secteur repose sur une analyse fine des différents dossiers. Qu'ils soient issus de l'actualité ou concernent des problématiques de fond, leur traitement passe par une récolte systématique de l'information et un important travail de mise en perspective critique.

Pour le développement des analyses, la constitution de différents groupes de travail a été décidée.

Ainsi, pendant l'année 2011, 4 groupes de travail ont été mis en place :

- Un groupe de travail sur l'[Europe](#), qui s'est au fil du temps, transformé en temps de formation sur les thématiques européenne. Ce GT s'est réuni trois fois en 2011 et a abordé les matières suivantes :
 - o présentation des institutions européennes ;
 - o présentation des actes législatifs européens ;
 - o présentation de différents textes européens important pour l'économie sociale (du traité de Lisbonne au paquet dit 'Almunia') ;
 - o présentation des possibilités d'action dans les processus législatifs européens.

L'équipe de ConcertES s'est aussi penchée, avec les autres représentants du groupe de travail, sur une réponse à une consultation européenne sur l'entrepreneuriat social.

- Un groupe de travail sur la question de [Bruxelles](#) s'est quant à lui réuni une fois. Ce groupe de travail faisait suite à la mise au vert de mars 2010. L'objectif était de clarifier le rôle que les membres attendent de ConcertES à Bruxelles. Pour préparer le travail afin d'aboutir à une clarification du rôle et mission de ConcertES à Bruxelles, l'équipe technique a réalisé un travail sur les différentes institutions actives en Région de Bruxelles-Capitale (RBC), leurs compétences, modes de fonctionnement et rôles ainsi qu'une mise en lumière comparée du fonctionnement des organes de consultation et de concertation entre la Wallonie et la RBC.
- Un groupe de travail sur les [Administrations](#) a également rassemblé à deux reprises des représentants des fédérations. Les membres de ce GT souhaitaient se pencher sur :
 - o la rédaction d'un organigramme de l'administration wallonne actuelle reprenant les DG, leurs responsables, les personnes de contact, les ministres ...
 - o l'analyse du cheminement et le parcours classique des dossiers (Agrément / renouvellement - Paiement - Recours - Inspection - Questions - Transfert - rapport annuel - ...).
 - o la réalisation d'un organigramme reprenant les administrations fédérales compétentes, les personnes de contact et leurs rôles à propos des aides à l'emploi fédérale (SINE, Article 60, APE ...) ; ainsi que les conditions d'octroi et le cheminement pour les obtenir.

En octobre, l'Assemblée générale a ensuite considéré ce GT comme non prioritaire car les informations de ce type sont déjà présentes au sein de chacune des fédérations sectorielles.

- Un groupe de travail sur l'[Emploi](#), qui dès la première réunion, a mis en évidence un grand nombre de thématiques à aborder : la notion de qualité de l'emploi, la régionalisation, les commissions paritaires, les politiques fédérales, les APE, l'Alliance Emploi-Environnement. C'est dans un premier temps, lors d'une des plénières de 2011, qu'il a été décidé de considérer la

thématique de la régionalisation comme prioritaire. Dans ce cadre, l'équipe de ConcertES, a réalisé une analyse des aides à l'emploi dans leur version actuelle, après consultation des différents intervenants et sur base d'évaluations déjà effectuées par d'autres.

Dans le contexte de la régionalisation, l'objectif de ces travaux est de préparer au mieux le positionnement du secteur de l'économie sociale, de mettre en évidence l'ensemble des points forts des aides à l'emploi utilisées sur le terrain afin de les défendre ainsi que d'identifier les points faibles afin de les faire évoluer dans le sens d'une meilleure pertinence et efficacité.

Cette analyse est complétée par un travail sur les données statistiques et budgétaires des aides à l'emploi, obtenues via l'Observatoire, afin de maîtriser ces informations chiffrées et de s'en servir au mieux dans les réflexions sur la régionalisation. Ces travaux seront présentés lors des prochaines AG plénières.

La publication du Cahier thématique numéro 0 « *L'économie sociale se dévoile* » est aussi l'aboutissement d'un travail de définition de l'ES et de présentation des chiffres sur les emplois et les entreprises de l'économie sociale, selon le périmètre qu'a défini ConcertES.

Les différentes fédérations sont expertes en leurs matières. La plus-value de ConcertES réside dans l'analyse et la communication de matières transversales, notamment si leur technicité demande un investissement temps que les fédérations ne peuvent y consacrer.

Ainsi en est-il, par exemple, de certaines matières fédérales et des matières européennes par les Etats membres de l'Union européenne.

SUIVI ET IMPLICATIONS DES REGLEMENTATIONS EUROPEENNES RELATIVES AUX AIDES D'ETAT.

Dans ce cadre et dans la continuité du travail entamé l'année précédente, ConcertES a poursuivi son analyse sur les matières européennes relatives aux aides d'Etat et à la transposition de la directive service par les Etats membres de l'Union européenne. Le suivi des contacts sur ces thématiques auprès des différentes fédérations fut approfondi, comme ce fut le cas avec une

présentation de ces questions au CA d'Atout EI en mai 2011, ainsi qu'avec Ressources en décembre 2011, à la suite de la rencontre qu'elle a eu avec l'Administration environnement de la Région wallonne.

SUIVI DE LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE SERVICE – SUIVI DES REFORMES DU PAQUET DIT « MONTI-KROES »

Fin de l'année, de nouveaux textes concernant le paquet 'Monti-Kroes' ont été publiés. Ces nouveaux textes, le paquet dit 'Almunia' du nom du Commissaire européen à la Concurrence, ont directement été analysés par l'équipe de ConcertES et leurs implications mises en évidence et intégrées aux réflexions, notamment dans le cadre de textes en cours de discussion.

L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

L'Observatoire de l'économie sociale est désormais un instrument qui permet l'analyse des diverses problématiques transversales de l'économie sociale.

Pendant cette année, le choix du périmètre d'observation fut confirmé, conformément à ce qui avait été décidé en 2010. C'est sur cette définition du périmètre qu'il a été convenu que ConcertES communiquerait désormais. En effet, au-delà du périmètre défini avec la CRESS Nord-Pas de Calais pour l'Observatoire transfrontalier du projet D.E.S.I.R. (périmètre défini sur base des statuts : coopératives CNC, SFS, asbl, fondations et mutualités), un périmètre basé sur des indices d'appartenance a été défini pour l'observation en Wallonie et à Bruxelles.

Enfin, en 2010, le recours à un prestataire externe avait été mis en place pour faire développer une base de données spécifique ainsi que différents outils d'importation et de gestion de ces données au sein de cette dernière. Le travail est toujours en cours de finalisation et le sera dans le courant du premier semestre de 2012.

ACTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.

Une série d'études et d'analyse ont été menées dans le cadre du projet D.E.S.I.R., en partenariat avec la CRESS Nord-Pas de Calais.

▪ Rencontres - séminaires

Parmi ces actions, on trouve l'organisation d'une rencontre transfrontalière dans le cadre des services à la personne, en avril 2011, sur le site de Monceau-Fontaines. Cette rencontre fut l'occasion de débattre de la question : « *Faut-il choisir entre survie économique, qualité et engagement social ?* ». Cette journée rencontra un grand intérêt de la part des participants, qui y assistèrent en masse, avec plus de 80 inscrits du secteur des services de proximité. Ce séminaire était organisé dans la continuité des travaux des équipes CRESS et ConcertES. C'était aussi l'occasion de présenter les résultats de recherches réalisées dans le cadre du projet, notamment celle sur le conventionnement dans le secteur des services de proximité et des services à la personne, recherche menée par Atout EI, Febecoop et SAW-B.

Un second séminaire fut organisé, à Arras, à la fin du mois de novembre sur le thème de l'emploi et de la formation. Lors de cette journée, les résultats, enjeux et propositions d'actions découlant d'une étude prospective transfrontalière furent présentés. Celle-ci avait pour objet d'identifier les besoins des entreprises de l'ESS en matière d'emplois, de compétences et de formations et d'anticiper les évolutions et mutations (notamment la question du vieillissement des cadres).

Ce forum a également été l'occasion de présenter, au sein d'un des ateliers, les résultats de l'étude menée par l'ACFI, AID et Syneco sur la thématique de « La formation dans les entreprises d'insertion et les initiatives locales de développement de l'emploi ».

D'autres ateliers ont également été organisés afin de poursuivre les débats et ont porté sur des thématiques comme la transmission des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les parcours professionnels dans l'ESS, motivation et salaire, la mobilisation des bénévoles et la valorisation des acquis de l'expérience, les missions de formation de l'ESS et les enjeux de gouvernance démocratique.

▪ Formations

Toujours, dans le cadre du projet D.E.S.I.R, la CRESS Nord-Pas de Calais et ConcertES ont proposé 4 journées de formation au sujet de la gouvernance sous plusieurs formes. Organisées successivement en Belgique et en France, avec des formateurs belges et français, ces formations ont abordés les thèmes suivants :

- Une gouvernance partenariale : Rôle et place du financeur et de l'utilisateur.
- Participation dans les instances de décision et de concertation : un levier de développement.
- Rôle et responsabilité des administrateurs et de la direction.
- La participation des travailleurs : Opportunité et contrainte ?

Des formateurs et des intervenants de qualité et enthousiastes et un nombre moyen de 25 participants caractérisent ces quatre journées de formations.

▪ Etudes

Les quatre études transfrontalières amorcées par certaines fédérations membres dans le cadre du projet D.E.S.I.R., dans le courant de l'année 2010, ont été clôturées en 2011 :

- Une étude portait sur les « enjeux du développement des services de proximité » : certaines entreprises de services de proximité sont en plein développement, et rencontrent des situations inédites à gérer en termes de gestion des ressources humaines, d'évolution de leur structure juridique, de nouveaux partenariats, etc. Cette étude visait à collationner les bonnes pratiques et les échecs constructifs au travers d'entretiens auprès de responsables d'organisations, belges et françaises, ayant traversé ces différentes étapes de développement.
- Une deuxième étude portait sur « le conventionnement dans les services de proximité ». Pour construire leur relation avec l'utilisateur, les entreprises assurant un service de proximité récurrent, développent différents outils et stratégies (conventions, plaquette, entretiens,...). Cette étude visait l'analyse de ces pratiques en vue de les partager au sein du secteur. Cette étude s'est déroulée en plusieurs étapes : diffusion d'un questionnaire en ligne, récolte de données qualitatives par téléphone et analyse du contenu de conventions proposées par des entreprises à leurs usagers et ce, tant auprès d'entreprises d'économie sociale que

d'entreprises privées classiques, françaises ou belges. L'objectif étant de développer un modèle-type de contrat qui pourrait être utilisé par les entreprises prestataires de services de proximité. Les résultats de cette étude ont été présentés lors de la rencontre transfrontalière sur cette thématique, en avril, à Monceau-FontaiNES.

- Une troisième étude portait sur « la gouvernance dans les entreprises d'économie sociale ». Cette étude analysait la participation des travailleurs aux différents organes de gestion de l'entreprise de l'économie sociale. A partir des constats posés par des chercheurs, identifiés dans la littérature - tant française que belge - les fondements des interrogations de départ ont pu être validés. La suite de la recherche - une approche chiffrée de cette réalité - a été réalisée via un questionnaire mis en ligne et une série d'entretiens plus approfondis auprès de directeurs et/ou des travailleurs belges et français. Cette étude a pu bénéficier de l'apport de Johan Verhoeven, stagiaire et étudiant en sociologie à l'UCL.

- Une dernière étude s'est concentrée sur le secteur de l'insertion. Elle portait sur le lien entre la formation dans les entreprises du secteur de l'insertion et l'employabilité de leur public-cible, public éloigné de l'emploi que le secteur marchand classique n'arrive pas à prendre en charge. Via des entretiens approfondis en face-à-face avec les responsables de 13 structures belges et françaises, l'étude visait à identifier les différentes stratégies mises en œuvre. La clé de lecture utilisée pour l'analyse des matériaux récoltés était la volonté de pérenniser l'ensemble (ou partie) des emplois au sein de la structure ou au contraire d'être plutôt une entreprise-tremplin.

Deux nouvelles études ont, de plus, été amorcées durant le 2^e semestre 2011 et se clôtureront en 2012.

- La première étude se concentre sur l'affectation des bénéfiques dans l'économie sociale. Elle se clôturera en début d'année 2012. L'objectif de cette analyse est de mieux connaître les pratiques d'affectation des bénéfiques des entreprises d'économie sociale (ES). L'étude permet, dans un premier temps, l'identification de pratiques représentatives du

secteur, dans les trois sous-groupes que forment les sociétés commerciales d'ES, les SFS et les ASBL en Belgique francophone. Dans un deuxième temps, elle permet une comparaison avec les pratiques d'affectation des bénéficiaires d'organisations d'économie sociale et solidaire du Nord-Pas de Calais en France. Un questionnaire en ligne a été proposé aux entreprises wallonnes. Pour identifier les similitudes et les divergences entre la France et la Belgique en la matière, les résultats de cette étude ont été présentés à différents acteurs français de l'ESS lors d'entretiens approfondis.

- Une dernière étude est consacrée à [l'avenir des services de proximité et, plus particulièrement du secteur du titre-service en Wallonie](#). Le premier volet de l'étude vise l'analyse des modèles d'activités du secteur titres-services développés dans le cadre de l'économie sociale (particularités et contraintes) pour les différents types d'opérateurs présents dans le secteur. A partir de cette analyse, des projections sont réalisées à échéance de 2015 afin d'identifier l'avenir pour les entreprises titres-services en économie sociale et leurs conditions de survie à terme. Le second volet se concentre sur une analyse du rôle que pourrait jouer l'économie sociale dans un secteur des services de proximité en restructuration : les conditions de reprises, les transferts des travailleurs et les modalités. Les résultats de ces études seront confrontés à des pratiques de reprises/évaluation d'activités de services de proximité en France.

RELATIONS AVEC LES FEDERATIONS MEMBRES

ConcertES répond aussi à diverses demandes de ses fédérations membres. Ces demandes sont de divers types: demandes d'informations précises et techniques relatives à certains dispositifs ou mesures (régionales, fédérales ou européennes) ; demandes d'intervention à des séminaires, séances de travail et autres assemblées générales ; demandes de rédaction de notes, articles ou informations sur divers sujets et thématiques.

ConcertES, grâce à l'Observatoire, a également pu répondre à des demandes chiffrées exprimées par ses fédérations. L'Observatoire permet désormais de

compléter les informations nécessaires aux fédérations dans le cadre de leurs travaux propres.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS EXTERNES

Des contacts et collaborations ont été noués avec plusieurs structures :

- Le VOSEC, partenaire flamand dont les missions sont similaires à celles de ConcertES, avec lequel les échanges concernant les matières fédérales ou européennes sont fréquents.
- Le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, le CERISIS – CIRTES de l'Université Catholique de Louvain, la section belge du CIRIEC International et l'IWEPS qui participent au Comité Scientifique et de Prospective mis en place dans le cadre du projet D.E.S.I.R.
- Kleis (rebaptisé Kenniscentrum Sociale Europa depuis) et l'Université d'Anvers figurent aussi parmi les partenaires de ConcertES depuis la collaboration sur le « Guide pratique sur les aides d'Etat et la réglementation communautaire ». Des échanges d'informations concernant les matières européennes (mais aussi régionales) sont réguliers. De plus, par le biais de ces contacts, ConcertES a été invité à participer à un débat organisé par des étudiants en sciences économiques et en affaires européennes de l'Université d'Anvers sur la thématique de l'Economie sociale dans les politiques européennes et la transposition faites de ces réglementations au niveau régional.

Un partenariat de grande ampleur est celui qui unit ConcertES à la CRESS Nord-Pas de Calais pour la réalisation d'un projet INTERREG intitulé D.E.S.I.R., pour Développement de l'Economie Sociale Inter Régional.

Des rencontres fréquentes sont organisées entre les équipes du projet afin de le mettre en œuvre. De plus, ConcertES et la CRESS participent de manière croisée à divers événements et séminaires qu'elles organisent respectivement.

Par ailleurs, ConcertES a fait l'objet, en 2011, de diverses demandes émanant de partis politiques pour collaborer à des groupes de travail préparant la rédaction de programmes (que ce soit à l'échelon régional ou local). Le Conseil d'Administration de ConcertES s'est donc prononcé de manière générale sur ce

type de demande et a décidé que, dans le chef de ConcertES, toute participation structurelle et récurrente à des dynamiques liées à des partis politiques (notamment à portée programmatique) est exclue.

Enfin, de nombreux étudiants contactent ConcertES dans le cadre de leurs travaux et mémoires de fin d'études. Dans ce cadre, ConcertES n'hésite pas à transférer de l'information, renvoyer vers d'autres acteurs plus appropriés, discuter et répondre aux diverses questions de ces étudiants. En 2011, ce sont plus d'une dizaine d'étudiants qui ont contacté ConcertES en recherche d'informations sur l'économie sociale.

PERSPECTIVES POUR 2011-2012

Des divers éléments détaillés ci-dessus, il ressort que le travail de ConcertES dans les mois à venir portera principalement sur :

- **Au niveau transversal :**

- 1°) La pérennisation de l'Observatoire de l'Economie sociale

Vu la fin imminente du projet D.E.S.I.R. dont l'échéance est la fin de l'année 2012, il est important de consacrer dès 2012, une partie de notre énergie à la pérennisation de l'Observatoire. Durant l'année 2012, le CA de ConcertES et l'équipe technique se consacreront à la recherche de sources de financement. La pérennisation de l'Observatoire de l'ES implique dès à présent un travail de sensibilisation des autorités régionales et des administrations afin de leur faire comprendre les plus-values que peuvent leur procurer l'Observatoire. Elles sont pour ConcertES, la première source de financement préconisée.

- 2°) La construction d'un argumentaire socio-économique sur la pertinence de l'économie sociale en y incluant notamment les notions de concurrence, de qualité de l'emploi ...

L'Economie Sociale est actuellement fort peu connue de la part du grand public et des autres partenaires sociaux. Par ailleurs, grand nombre d'idées préconçues négatives circulent à son égard : certains partenaires sociaux critiquent fortement l'économie sociale et n'hésitent pas à tirer à boulet rouge sur l'économie sociale.

A ce jour, l'économie sociale n'a pas encore construit de discours objectifs, basés sur des données pertinentes et vérifiables, afin de contrecarrer les discours de certains et à opposer en quelques lignes et quelques minutes aux détracteurs les plus féroces.

L'idée a donc été lancée de réaliser un tel argumentaire, principalement mais pas uniquement à partir des données de l'Observatoire. Il est dès lors prévu que l'équipe exécutive ait pour mission de coordonner la rédaction d'un tel travail, en se basant avant tout sur les ressources internes et en s'appuyant sur les fédérations.

3°) La poursuite du travail d'analyse et de construction d'un positionnement sur les politiques d'emploi et les matières transférées aux régions dans le cadre des réformes institutionnelles. Au gré de l'actualité et des avancées en terme de régionalisation, ConcertES sera amenée à participer à la défense des intérêts du secteur. Le travail déjà réalisé dans le cadre du GT « *Emploi* » servira de base de réflexions et d'actions afin d'entamer sereinement et fort des connaissances accumulées, les négociations nécessaires pour positionner au mieux le secteur sur le nouvel échiquier.

4°) La poursuite de la réflexion de la question sur le rôle et les missions de ConcertES à Bruxelles. Dans le cadre de la nouvelle ordonnance ILDE et EI à Bruxelles, il est prévu la mise en place d'un organe consultatif plus ou moins similaire au CWES. Dans cet organe, 6 postes seraient ouverts à l'ES : deux postes pour des représentants des ILDE, deux postes pour des représentants des EI et 2 postes pour des organisations représentatives de l'ES. Il apparaît que les représentants seront désignés suite à un appel à candidature publié au Moniteur. Cette actualité remet la question de Bruxelles sur la table : la question du positionnement bruxellois de ConcertES est dès lors abordée via cette possibilité de participer à l'appel à candidature.

▪ **Au niveau régional :**

De nombreux dossiers sont à l'agenda en 2012: la réforme du décret EI, la réforme du décret sur les agences-conseils ainsi que la mise en œuvre de la mission déléguée de l'ASE, les ressourceries, la réforme du décret IDESS ...

ConcertES travaillera sur chacun de ces dossiers, de manière plus ou moins prononcée, en appui et en fonction des attentes des fédérations membres

concernées, en tenant compte des priorités définies par l'assemblée générale plénière.

Cette énumération qui tient en quelques lignes cache cependant l'important travail de réflexion et de concertation nécessaire tout au long de la procédure de préparation et d'adoption de ces textes.

▪ **Au niveau fédéral :**

- ConcertES assurera à tout le moins le suivi des réformes institutionnelles et de leurs impacts potentiels sur le secteur de l'économie sociale, ConcertES sera sans doute également amenée à entamer des négociations sur ce sujet ;
- Dans l'intermède, ConcertES assurera :
 - Le suivi des dossiers relatifs à l'économie sociale (appel à projets...);
 - Le suivi des politiques en matière d'emploi ;
 - Le suivi des évolutions proposées au dispositif Titres-Services ;
 - La réforme du statut SFS, l'arrêté TVA Economie sociale ;
 - Le suivi de l'avis du CNT du 16 mars 2010 relatif à la question des commissions paritaires pour les entreprises d'économie sociale.

▪ **Au niveau européen :**

- La poursuite du groupe de travail « *Europe* » chargé du suivi des thématiques européennes, plus particulièrement :
 - l'organisation de temps de formation, e.a. un focus sur la directive-services et les dernières avancées ;
 - la réponse aux consultations européennes, si nécessaire.
- Le travail de veille sur les réformes annoncées dans le cadre des :
 - Réglementations en matière de marchés publics
 - Le Single Market Act ;
 - La mise en œuvre et l'évaluation de la directive services et les suites du 3e Forum SSIG ;
 - La réforme de la réglementation en matière de marchés publics ;
 - La réforme des directives TVA.

- **Au niveau du projet D.E.S.I.R, ConcertES travaillera sur :**
 - la finalisation des études lancées en 2011 et la publication des cahiers thématiques venant mettre en lumière les résultats de ces études ;
 - l'actualisation de l'état des lieux transfrontaliers développés avec la CRESS Nord-Pas de Calais ;
 - la clôture du projet D.E.S.I.R.

- **Au niveau organisationnel :**
 - Le renouvellement complet du CA est à l'ordre du jour de l'assemblée générale de juin, ainsi qu'un passage de témoin en ce qui concerne la présidence ;
 - Le positionnement de ConcertES en Région de Bruxelles-Capitale devra être clarifié au vu, notamment, des dispositions contenues dans le projet d'ordonnance en discussion au Parlement bruxellois.

- Annexe 1

Organigramme

Présidence :

Syneco asbl (depuis l'AG du 3 juin 2010 - jusqu'à l'AG du 21 juin 2012)

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG du 21 juin 2012) :

Atout EI ASBL, EWETA ASBL, Febecoop ASBL, FeBISP ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres :

ACFI (www.acfi.be)

AID (www.aid-com.be)

ALEAP (www.aleap.be)

ApacES (www.apaces.be)

ATOUT EI (www.atoutei.be)

CREDAL SC (www.credal.be)

CAIPS (www.caips.be)

COOPAC (www.coopac.be)

Equilibre (www.reseau-equilibre.be)

EWETA (www.eweta.be)

FEBECOOP (www.febecoop.be)

FÉBISP (www.febisp.be)

RES (www.resASBL.be)

Réseau FA (www.rfa.be)

RESSOURCES (www.res-sources.be)

SAW-B (www.saw-b.be)

SYNECO (www.syneco.be)

L'équipe :

Sébastien Pereau (TP), Secrétaire général

Bénédicte Sohet (4/5^e -depuis mai 2011), Coordinatrice adjointe

Béatrice Bosschaert (TP), chargée de projets et coordination de la communication de l'observatoire de l'économie sociale.

Benoit De Hertogh (TP -depuis février 2011), Coordination scientifique et technique de l'Observatoire

Paul Maréchal (1/5^e), Soutien stratégique pour le projet D.E.S.I.R. et l'Observatoire de l'économie sociale

Annexe 2

Listes des prises de position de ConcertES durant l'année 2011

Janvier 2011 – Avis du CWES sur l'arrêté d'exécution du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale

Le CWES souscrit globalement aux objectifs du projet d'harmoniser les procédures d'agrément des dispositifs EI, IDESS et Agences Conseils. Différentes remarques ont cependant été formulées, tant sur le côté pratique (une telle commission demandera un investissement fort important de la part de ses membres) que sur le fond (avec diverses remarques portant sur la cohérence entre la volonté affichée et ce que présentait les textes en matière d'harmonisation des procédures, notamment sur certains délais).

Janvier 2011 – Avis du CWES relatif à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution de l'article 2 du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale en vue du développement d'entreprises d'économie sociale dans le secteur immobilier

Le CWES a été appelé à se prononcer sur cet arrêté du gouvernement wallon visant à financer des entreprises d'économie sociale active dans le secteur immobilier. Cet arrêté organise une suite au projet 'VESTA'. Le CWES a remis un avis dans lequel il s'interrogeait sur la compatibilité du dispositif au regard des réglementations en matière d'aide d'état, de marchés publics et de TVA. Ensuite, le CWES s'interrogeait sur les éventuelles évaluations du projet VESTA. De même, les critères d'attribution et d'éligibilité de l'aide posaient questions au CWES.

Février 2011 – Interpellation du Ministre Marcourt concernant la création d'une nouvelle allocation de base au sein du budget Economie Sociale

Suite à l'analyse du budget régional wallon pour l'année 2011, l'inscription d'une nouvelle allocation de base - a.b. 31.20 – Subvention au groupement d'entreprises visant à développer la collaboration entre les entreprises d'économie sociale et les autres entreprises – a retenu l'attention de ConcertES. En effet, cette allocation dotée de 600.000 EUR est arrivée comme une surprise. ConcertES a donc interrogé le Ministre sur les projets qui sous-tendent ce budget et sur la raison pour laquelle le CWES n'avait pas encore été interpellé sur le sujet.

Mars 2011 – Communiqué de presse : Les entreprises privées a but de lucre sont-elles aussi efficaces qu'elles le prétendent pour mener des missions d'intérêt général ?

ConcertES a choisi de réagir à un communiqué de presse de Fédergon, la fédération des entreprises de l'Intérim, qui titrait « la concurrence déloyale nuit à l'intérêt général ». En réaction à ce communiqué, ConcertES a souhaité clarifier les choses et montrer que la nature des opérateurs n'était pas de nature à entraver la concurrence, au contraire.

Mai 2011 – Avis d'initiative du CWES relatif à l'utilisation de considérations sociales et environnementales dans les marchés publics

Le CWES, sous l'impulsion des représentants de l'économie sociale, a remis un avis d'initiative sur l'utilisation de considérations sociales et environnementales dans les marchés publics. Dans cet avis, le CWES plaide pour une utilisation mesurée, dans le cadre de démarches volontaires, de clauses sociales dans les marchés publics. Le CWES préconise la création d'une plate-forme d'information et de soutien des clauses sociales dans les marchés publics. Cette plate-forme devra être avant tout, pour le CWES, un lieu d'échanges entre les acteurs directement impliqués par les clauses sociales. Elle sera appelée à remettre des avis sur les secteurs pertinents, les types de clauses les plus judicieuses en fonction des marchés et des secteurs ...

Juin 2011 – Avis du CWES relatif au Plan pluriannuel de la première Alliance Emploi-Environnement (AEE)

Le CWES s'est prononcé sur le plan pluriannuel de la première alliance emploi-environnement, qui se concentre sur le secteur de la construction durable. Dans le cadre de cet avis, le CWES a salué l'initiative du gouvernement wallon. Le banc de l'économie sociale a cependant indiqué que, du fait de certains freins institutionnels et contextuels, le secteur de l'économie sociale ne serait peut-être pas en mesure de répondre à toutes les attentes qu'on place en lui. Le secteur de l'économie sociale a également indiqué que certaines actions pouvaient être davantage marquées de la touche économie sociale.

Juin 2011 – Avis du CWES relatif à un projet d'AGW relatif à la Mission déléguée à l'Agence de Stimulation économique en vue de financer l'émergence de projets globaux et structurants permettant de renforcer le rôle de l'économie sociale dans le développement socio-économique de la Wallonie

Le CWES s'est prononcé sur un avant-projet d'arrêté du gouvernement wallon visant à confier une mission déléguée à l'ASE pour soutenir des projets visant à promouvoir la collaboration entre l'économie classique et l'économie sociale. Le CWES a cependant rappelé tous les enseignements retirés des projets PERICLES, enseignements dont le CWES estime qu'ils n'ont pas été assez tenus en compte. Le CWES s'interroge aussi sur les critères d'éligibilité du projet, visant au développement de 3 entreprises, dont au moins une d'économie sociale, sans que ne soit défini ce qu'on entendait par 'développement'.

Octobre 2011 – Réaction à la note du 4 juillet 2011 du formateur, Mr Di RUPO, « Un état fédéral plus efficace et des entités fédérées plus autonomes »

ConcertES a souhaité réagir à la note du formateur du 4 juillet 2011 et rappeler le positionnement des acteurs de l'économie sociale par rapport à la régionalisation de l'économie sociale, à la régionalisation des mesures d'activation et autres politiques d'emploi ainsi que par rapport au dispositif titres-services. ConcertES a estimé opportun de réitérer ces positionnements à l'heure où les négociations institutionnelles étaient dans une phase bien avancée, avec l'espoir que ces positionnements soient pris en compte par les négociateurs au moment de la finalisation de leurs accords.

Décembre 2011 – Publication du cahier de l'observatoire : « l'Economie Sociale se dévoile » et de 4 vidéos de présentation de l'économie sociale et de ses principes

Afin de faire connaître l'Observatoire de l'Economie Sociale, ConcertES a organisé, en décembre 2011, la journée de l'Observatoire. Cette journée fut l'occasion de présenter le projet D.E.S.I.R. qui a permis la constitution de cet Observatoire mais surtout de présenter au grand public une première série de chiffres très intéressants sur l'économie sociale. De plus, une série de vidéos présentant l'économie sociale et ses principes ont également été présentées pour la première fois au grand public.



L'Observatoire de l'économie sociale - une initiative de ConcertES

www.observatoire-es.be
contact@observatoire-es.be

Tél. : +32(0)10 457 450

FAX : +32(0)10 456 450

CONCERT-es

concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16
1348 - Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>
contact@concertes.be

Tel-Fax : 010/456.450

Secrétaire général : Sébastien Pereau
sebastien@concertes.be - 0479/904.820